

DOSSIER DE PRESSE
Association Love Money pour l'Emploi

Mars 2012



SOMMAIRE

PRESENTATION	p.3
FONCTIONNEMENT	p.4
NOTRE CIBLE	p.6
DES AVANTAGES FISCAUX CONSEQUENTS	p.8
DES MARCHES D' ACTIONS DE GRE A GRE	p.9
LES DEMARCHES DE LOVE MONEY POUR L'EMPLOI EVOLUENT DANS UN CONTEXTE LEGAL	p.10
HISTORIQUE ET EVOLUTION	p.11
PARMI NOS PARTENAIRES	p.12
EXEMPLES DE REALISATIONS	p.13
L'EQUIPE	p.14

PRESENTATION

Depuis 1981, les associations Love Money pour l'Emploi proposent aux petites entreprises de mettre en place des **lieux d'achat et de vente d'actions**, en permettant aux particuliers qui souhaitent placer leur épargne de rencontrer des entreprises à la recherche de capitaux pour s'associer à leurs augmentations de capital.

Le "Love Money" un concept de proximité

L'expression est courante au Québec, elle désigne un réseau de particuliers (copains, parents, amis, voisins, relations) qui participent au financement d'une entreprise en démarrage ou en développement en devenant actionnaires.

Pour quelles entreprises ? Quels montants ?

- Love Money intéresse particulièrement les entreprises de 5 à 20 salariés ayant besoin de fonds propres pour pérenniser leur développement et dont les dirigeants acceptent d'ouvrir leur capital en respectant des règles de protection des intérêts des associés. Ces règles sont inspirées par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
- Les augmentations de capital réalisées représentent des montants se situant généralement entre 100 000 € et 500 000 € auxquelles participent 30 à 100 actionnaires de proximité.

L'encouragement des pouvoirs publics

Investir dans une PME permet de bénéficier d'abattements fiscaux sur l'impôt sur le revenu ou sur l'ISF.

Une démarche économique et solidaire

Ce mode de financement est un moyen direct de rencontre entre dirigeant / entrepreneur et particulier favorisant une action solidaire pour la création et le développement continu dans le temps des entreprises. En cette période de crise, le concept Love Money Pour l'Emploi contribue à la création, au maintien des emplois et au redéploiement économique. L'objectif de l'association est d'étendre cette démarche à l'ensemble du territoire français.

Une volonté citoyenne

L'objectif à long terme est de faire connaître au maximum ce concept afin que les citoyens les mieux nantis acquièrent le réflexe Love Money pour l'emploi, l'ambition, la solidarité et la création de richesses à partager.

FONCTIONNEMENT

Comment pour présenter une entreprise à Love Money ?

- 1- Consulter les guides méthodologiques établis par Love money pour l'emploi destinés aux porteurs de projet.
- 2- Adhérer à l'association Love money pour l'emploi via le site internet ou lors des réunions mensuelles de l'association.
- 3- Prendre connaissance des documents qui permettent de protéger le dirigeant et les actionnaires/investisseurs :
 - ✓ déclaration de non-condamnation
 - ✓ contrat de suivi
 - ✓ contrat d'accompagnement
 - ✓ résumé du projet
- 4- Présentation du projet lors d'une réunion mensuelle
- 5- Muni de ces premières informations, le travail d'étude, de conseils et d'accompagnement complétera les informations indispensables sous la forme d'un document d'appel à souscriptions.

Lorsque le projet est accepté et validé par les deux parties, la levée des capitaux pour le développement ou la reprise d'une petite entreprise peut se mettre en place.

Qu'est-ce que le document d'appel à souscriptions ?

Dans le but de présenter un plan aux futurs actionnaires, Love Money pour l'emploi a mis en place des ateliers de travail qui permettent de définir précisément le projet, ses ambitions et ses risques d'échecs.

Le porteur du projet, cinq à dix adhérents et un permanent de l'association effectuent un travail d'étude et de réflexion sur tous les détails du plan qui débouche sur un document d'appel à souscriptions. Ce document est inspiré des prospectus soumis à l'Autorité des Marché Financiers (AMF) par des sociétés procédant à des appels publics à l'épargne.

Ce document d'appel à souscriptions doit suivre le plan suivant :

- Chapitre 1° Responsable du document d'appel à souscriptions, du contrôle des comptes et de l'information (attestation du commissaire aux comptes, politique d'information aux actionnaires, avis de la fédération...)
- Chapitre 2° Emission des actions (but de l'émission, caractéristiques des actions émises...)
- Chapitre 3° Renseignements de caractère général concernant la société et son capital (dénomination, siège social, forme juridique de la société, objet social...)
- Chapitre 4° Renseignements concernant les activités de la société (apport de compétences des dirigeants, organisation de la société, offre de produits/services, chiffres clés et perspectives de développement, stratégie commerciale et analyse du marché et de la concurrence, facteurs de risque...)
- Chapitre 5° Situation financière et résultats (comptes de résultat prévisionnels, bilans prévisionnels)
- Chapitre 6° Renseignements concernant l'administration et la direction
- Chapitre 7° Evolution récente et perspectives
- Chapitre 8° Adhésion au «Pacte de bonne conduite Love Money pour l'Emploi »
- Chapitre 9° Fonctionnement du marché d'actions de gré à gré.

Le délai pour constituer le document d'appel à souscriptions est de 5 à 12 mois. Il permet de définir la solidité du projet auprès des futurs investisseurs. Les dirigeants d'entreprise ont la possibilité d'en confier la rédaction au CIIB (cabinet partenaire de l'association, qui va facturer cette prestation à coût relativement faible. Dans ce cas, le délai d'élaboration sera de 4 à 6 semaines à compter de la date à laquelle le dirigeant remet tous les documents et informations demandés par le cabinet.

Ce document achevé, la sollicitation des personnes proches de l'entourage de l'intéressé est facilitée et peut débuter. Le délai de collecte des capitaux se situe alors dans une fourchette de deux à quatre mois.

NOTRE CIBLE

L'association s'adresse à la fois aux dirigeants d'entreprise et aux investisseurs individuels.

Quelles entreprises sont concernées par notre action ?

- **Les entreprises en développement et certaines entreprises en création**
- **Les repreneurs/cédants d'entreprise**

Love money pour l'emploi aide les entreprises en création exclusivement lorsqu'elles ont un réel potentiel de développement, d'innovation et/ou de création d'emplois.

Les entreprises innovantes à fort potentiel de développement sont ciblées.

En utilisant la méthode Love Money, une petite entreprise peut réaliser des augmentations de capital pour des montants de 100 000 € à 500 000 €, auprès de 30 à 100 épargnants de proximité.

Love Money est adapté aux sociétés qui prévoient des besoins récurrents en fonds propres pour pérenniser leur développement.

Le concept de l'association peut permettre de développer les fonds propres d'une entreprise en faisant appel à la participation des proches de l'entrepreneur : copains, parents, amis et plus généralement ses relations et l'épargne de proximité, ainsi qu'aux adhérents de l'association et rassembler jusqu'à 100 investisseurs individuels.

Notre méthode de financement en fonds propres peut être également adaptée aux entreprises innovant dans leur domaine d'activité ou dans la technologie employée.

- Les sociétés en développement comportant un potentiel de croissance et de création d'emplois important.
- Les sociétés qui ont besoin d'une augmentation de capital afin d'accroître leur capacité d'endettement.

La Société Anonyme, forme juridique d'une entreprise obligatoire pour ouvrir le capital aux particuliers

Afin de se conformer à l'esprit des règles de l'AMF sur l'appel public à l'épargne, **l'égalité de traitement des associés actionnaires** est le mot d'ordre de Love Money pour l'Emploi. Cette forme juridique implique la présence d'un commissaire aux comptes qui engage sa responsabilité quant à la fiabilité des comptes présentés aux actionnaires

C'est pourquoi, Love Money pour l'Emploi exclut de son champ d'intervention les SAS (sociétés par actions simplifiées) et les SARL (sociétés à responsabilité limitée), à moins qu'elles n'acceptent de se transformer en SA.

Quels sont les investisseurs intéressés par les TPE et PME ?

- Investisseurs individuels ISF : personnes assujetties à l'impôt de solidarité sur la fortune, ayant déjà investi ou non au capital d'une entreprise
- Investisseurs individuels IRPP : personnes assujetties à l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques, ayant déjà investi ou non au capital d'une entreprise
- Investisseurs individuels traditionnels : les personnes qui investissent habituellement en bourse : ils sont actuellement plus de 4,3 millions en France (source : Banque de France - Sofres décembre 2011)

Un marché d'achat et de vente d'actions est mis en place par chaque entreprise suivie.

L'association veille à l'intérêt de ses adhérents investisseurs en exigeant aux entreprises qui ouvrent leur capital d'établir un document d'appel à souscriptions. Ce document, exigé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour les sociétés cotées, comporte toutes les informations nécessaires pour éclairer les investisseurs dans leur choix d'investir ou non dans une entreprise. Ce document respecte les règles d'offre au public de titres financiers imposées par l'AMF. Il est disponible pour les acheteurs d'actions de gré à gré.

L'investissement dans les entreprises de petite taille, mais à fort potentiel de croissance et de création d'emplois, intéresse principalement les particuliers habitant dans les zones géographiquement proches du dirigeant ou de l'entreprise.

Deux moyens sont disponibles pour permettre à ces particuliers de devenir des « associés actionnaires » :

1/ en achetant des actions sur le marché de gré à gré

2/ en souscrivant au capital de l'entreprise à l'occasion d'une augmentation de capital

Dans ce deuxième cas, l'investisseur peut bénéficier d'avantages fiscaux.

DES AVANTAGES FISCAUX POUR ACCOMPAGNER VOTRE INVESTISSEMENT

L'investissement dans une petite entreprise permet de bénéficier d'avantages fiscaux :

➤ **Réduction d'impôt sur le revenu.** (art. 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts)

Les contribuables domiciliés fiscalement en France bénéficient d'une réduction de leur impôt sur le revenu égale à **18 %** du montant de leur souscription dans une augmentation de capital.

Le montant maximum de souscription annuelle pouvant bénéficier d'une réduction d'impôts est de 50 000 € pour une personne seule et 100 000 € pour un couple.

Le montant maximal de la réduction d'impôt est ainsi de 9 000 € dans le premier cas et de 18 000 € dans le second.

➤ **Réduction d'ISF** (Loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat)

Le redevable peut imputer sur l'impôt de solidarité sur la fortune **50 %** des versements effectués au titre de souscriptions au capital initial ou aux augmentations de capital de sociétés, en numéraire ou en nature par apport de biens nécessaires à l'exercice de l'activité.

Cette déduction fiscale ne peut être supérieure à 45 000 €.

Deux dates annuelles sont importantes pour les réductions d'impôts : le 31 décembre pour la déclaration d'impôt sur le revenu et le 15 juin pour l'ISF.

UNE MINI BOURSE

qui permet d'acheter et vendre les actions des entreprises labellisées par l'association

Les entreprises faisant appel à Love Money pour l'Emploi bénéficient d'un système de marché d'actions de gré à gré interne à chaque entreprise mis en place et géré par le CIIB (Conseil en Ingénierie pour l'Introduction en Bourse des PME-PMI), sans intermédiaire et accessible aux actionnaires via le site internet de chaque entreprise.

Les techniques de vérification des informations et de cotation sont identiques à la négociation d'actions de sociétés cotées en bourse. Un carnet d'ordres permet de placer directement ses annonces et offres d'achat et de ventes d'actions pour chaque entreprise. Ce service est réservé aux actionnaires des entreprises concernées ou aux adhérents de l'association Love Money pour l'Emploi.

Le CIIB, agréé listing sponsor, mandaté par les entreprises, assure la tenue du registre des actionnaires et surveille la bonne fin des opérations de particulier à particulier.

Un droit à la cotation pour développer les petites entreprises

Les adhérents de l'association peuvent actuellement accéder aux marchés de dix sociétés prometteuses ayant pour activité la recherche contre le cancer, l'amélioration de la qualité de l'air, la recherche et développement dans le domaine informatique, l'hôtellerie, la serrurerie-métallerie.

Certaines sociétés cotées sur le **Marché Libre** organisé par NYSE Euronext, qui est contrainte d'**augmenter ses tarifs** pour des raisons de rentabilité, pourraient prochainement rejoindre notre marché d'actions en adhérant à l'association.

Pour les entreprises, le coût de participation à cette mini-bourse est un prix forfaitaire et englobe tous les services nécessaires pour permettre un réel marché professionnel : contrat de liquidité, communication financière, cotation, back office, garantie de fin des livraisons d'actions négociées, etc.

Même si ce marché d'actions s'adresse en priorité aux petites entreprises ayant de fortes perspectives de croissance, **toutes les entreprises** ayant la forme de Société Anonyme **peuvent l'utiliser** pour faciliter l'arrivée et le départ de leurs actionnaires.

LES DEMARCHES DE LOVE MONEY POUR L'EMPLOI EVOLUENT DANS UN CONTEXTE LEGAL

Les sociétés respectant la méthode Love Money réalisent des appels privés à l'épargne. L'appel privé à l'épargne concerne un appel de fonds auprès d'un réseau proche de l'entreprise : association Love Money pour l'Emploi, entourage du dirigeant de la société (amis, famille, adhérents de l'association, réseau, etc.) ou d'investisseurs professionnels (investisseurs qualifiés, fonds de capital-risque). Ce mode opérationnel se déroule sans intermédiaire financier, ni publicité ou démarchage dans les médias.

Cette technique est différente de l'offre au public de titres financiers qui sollicite des fonds publiquement (publicité) et un intermédiaire financier.

Avec ces conditions réunies, l'appel privé à l'épargne avec en contigu la mini-bourse, contribue à rendre transparentes les opérations financières et à solliciter l'entourage de l'entreprise.

HISTORIQUE ET EVOLUTION

En 1982, Jean SALWA crée le CIIB (Conseil en Ingénierie pour l'Introduction Boursière des PME-PMI) et réalise 54 opérations de levées de fonds pour des PME (dont SYSTRAN, HORO QUARTZ, GEOPETROL, DELTA DORE...) représentant 84 millions d'euros au total.

En 1983, le CIIB crée l'association "Club des Affaires" qui prend le nom de « Association Love Money pour l'Emploi » en 1997, afin de faciliter le rapprochement entre investisseurs individuels et petites entreprises de 5 à 20 salariés non cotées.

En 1997, Jean et Didier SALWA fondent la Fédération des associations Love Money pour l'Emploi, destinées à associer l'épargne de proximité, les entreprises locales et les compétences de proximité.

L'expérience acquise par le CIIB, ainsi que son marché d'actions de gré à gré, ont été mis à la disposition des associations Love Money pour l'Emploi afin que se développe l'actionnariat dans les TPE non cotées et d'orienter une partie des plus de 4 millions d'investisseurs individuels en bourse vers ce marché d'actions.

1997 - 2007 : Love Money aide des projets ambitieux à se présenter aux investisseurs en leur enseignant comment rédiger un document d'appel à souscriptions. Ce document a pour vocation d'apporter aux investisseurs tous les éléments leur permettant de fonder leur jugement sur la qualité et les perspectives de chaque entreprise. Douze PME ont réalisé ce document et ont collecté 2,8 millions d'euros auprès de 600 personnes (300 000 euros en moyenne par PME).

2007: L'association Love Money exploite un marché d'actions de gré à gré sur internet mis en place par la société CIIB (Conseil en Ingénierie pour l'introduction Boursière des PME-PMI).

L'état encourage les particuliers, avec la loi TEPA, à investir dans des TPE non cotées.

2008: Les ateliers de travail sont accessibles par visioconférence

2009 : Love Money est admis au pôle mondial de compétitivité "Finance Innovation" où l'association compte présenter un projet de R&D collaboratif pour mettre en place une chaîne d'outils permettant le financement en fonds propres des TPE non cotées par la mise en relation directe particuliers / PME.

2011 : Love Money, membre de l'ANACOFI (Association nationale des conseils financiers) est agréée en tant que CIF (Conseiller en investissements financiers ; N° d'enregistrement E002289 du 21/01/2011).

Pour la première fois en France une association obtient cet agrément.

PARMI NOS PARTENAIRES :



En 1983, le CIIB crée l'association "Club des Affaires" qui prend le nom de « Association Love Money pour l'Emploi » en 1997. Le CIIB assure le suivi des entreprises utilisatrices du concept Love Money



Notre action « Orienter en direct l'ISF vers les TPE et PME en post-crédation » a été soutenue (en 2009) par le Ministère de l'Economie via la DRTEFP (Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle).



L'Agence Pour le Crédation d'Entreprise a pour vocation d'informer et d'orienter les porteurs de projet de création d'entreprise.



Love Money Pour l'Emploi a été admis, en 2009, au pôle mondial de compétitivité « Finance Innovation » où l'association présente un projet R&D collaboratif pour mettre en place une chaîne d'outils permettant le financement en fonds propres des TPE non cotées par la mise en relation directe particuliers / TPE.



Intégration de l'association Love Money (mai 2009) dans la nouvelle plate-forme d'OSEO réunissant différentes communautés d'investisseurs en capital dans les PME à fort potentiel de croissance



La Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises intervient, prend position et défend les intérêts des PME-PMI auprès de toutes les institutions et services de l'Etat en général.



L'épargne solidaire et de proximité au service de la création d'entreprises et d'emplois



En 2008, Love Money a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de la part du département de Paris lui permettant de poursuivre son action de sensibilisation et de formation en direction de personnes démunies financièrement mais disposant d'un projet d'entreprise à fort potentiel de développement.



Love Money organise des « matinales d'information » dans les pépinières d'entreprise parisiennes : République Innovation / Bourse Innovation / Paris Soleillet et Ile-de-France Technologies



Les dirigeants de Love Money créent l'association SOS Dépôt de Bilan, en 2005, afin d'aider gratuitement dirigeants et salariés d'entreprises en difficulté, auprès des Tribunaux de Commerce. L'association a l'expérience permettant la mise en place de plan de continuation et de RES (Reprise d'Entreprise par les Salariés).



EXEMPLES DE REALISATIONS

Sans risque majeur - perspectives de plus-values modérées

ADS Serrurerie Métallerie SA (Bas-Rhin)

Fabrication de garde-corps, de structures et d'escaliers métalliques pour les administrations et les grandes entreprises.

Capital de 181 300 € composé de 18 130 actions à 10 € nominal

Nombre d'actionnaires au 31 décembre 2011 : 36

La dernière augmentation de capital a permis de collecter 134 568 € pour faire face à l'accroissement du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'accroissement de l'activité



Tél. : 03 88 00 55 41 - site www.ads-metallerie.fr

Accueil Hôtel SA (Haute-Saône)

Groupe d'exploitation hôtelière, avec 20 ans d'expérience, composé de 8 hôtels, qui souhaite financer la reprise de nouveaux fonds de commerce.

Capital de 2 440 000 € (composé de 2 440 000 actions de 1 € nominal)

Accueil Hôtel compte 125 actionnaires au 31 décembre 2011

225 377 € de fonds propres ont été apportés sous forme d'augmentation de capital, permettant à la société de financer sa croissance externe.



Tél. : 03 84 93 61 69 - site www.accueilhotel.com

Risque moyen - potentiel de doubler son investissement

Air Qualité - Arc en Ciel (Seine-Saint-Denis)

Entretien, nettoyage des conduits aérauliques (VMC, climatisation)

Nettoyage des vitres en accès difficile, à toutes hauteurs

Capital de 352 410 € composé de 70 482 actions de 5 €

Nombre d'actionnaires : 158



Tél. : 01 43 30 44 79 - site www.airqualite.fr

Risque plus élevé - potentiel de plus-values plus important

Affichem SA (Haute-Garonne)

Découverte et développement de biomarqueurs et de molécules à visée thérapeutique contre le cancer (leucémie, sein et mélanome) et les maladies neurodégénératives (surdité)

A pu collecter en 2011, 126 618 € de fonds qui ont permis de poursuivre la R & D

Capital de 363 455 € composé de 18 331 actions au nominal de 19,82 €

65 actionnaires au 31/12/2011.



Tél. : 09 79 25 61 96 - site www.affichem.fr

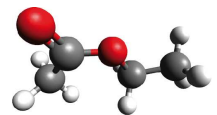
Cell Constraint & Cancer (Paris)

Nouvelle technologie dans le domaine de la biomécanique cellulaire et tissulaire afin de rendre normales des cellules cancéreuses

La dernière augmentation de capital a permis de recueillir 35 000 € de capitaux, pour poursuivre la recherche

Capital de 82 840 € ; soit 4 142 actions à 20 € nominal

36 actionnaires au 31/12/2011



Tél. : 06 73 87 69 87 - site www.cellconstraintcancer.com

Novhisol SA (Somme)

Systèmes constructifs à base de panneaux de très haute qualité environnementale pour bâtiments de basse consommation énergétique

Capital de 297 390 € ; soit 29 739 actions à 10 €

61 actionnaires au 31/12/2011



Tél. : 09 51 37 87 74



NOVHISOLS.A.



L'EQUIPE

Fondateurs :

Jean SALWA, retraité bénévole, a passé sa carrière au Palais Brongniart : il commence, en 1949, comme "grouillot" chez le courtier en valeurs mobilières BEAUCHET FILLEAU, devient commis d'agent de change chez GUIARD, de 1956 à 1978, puis chez TUFFIER RAVIER. Il a été vice-président de la CFDT dans les années 70. En 1982, il crée le CIIB (Conseil en Ingénierie et Introduction Boursière des PME-PMI) et réalise 54 opérations de levées de fonds pour des PME (dont SYSTRAN, HORO QUARTZ, GEOPETROL, DELTA DORE, voir www.bourse-introduction.com) représentant un total de 84 M€. En 1983, le CIIB a créé l'association "Club des affaires" qui a pris le nom de " Association Love Money pour l'Emploi" en 1997) afin de faciliter le rapprochement entre investisseurs individuels et PME non cotées.

Didier SALWA : fonde en 1997 avec Jean SALWA, la Fédération des associations Love Money pour l'Emploi, destinées à associer l'épargne de proximité, les entreprises locales et les compétences de proximité.

L'expérience acquise par le CIIB, ainsi que son marché d'actions de gré à gré, ont été mis à la disposition des associations Love Money Pour l'Emploi afin que se développe l'actionnariat dans les PME non cotées.

Permanents :

Pierre ZANFAC : Chargé du suivi des projets a rejoint l'association en janvier 2009

Géraud MENDER : Développeur- Intégrateur Web, a rejoint l'association en novembre 2010.

Chantal EDOUARD : chargée de la communication, a rejoint l'association en mars 2012

Association Love Money pour l'Emploi

Association loi 1901 à but non lucratif enregistrée à la Préfecture de Paris le 26 octobre 1983

Membre du pôle de compétitivité mondial "Finance Innovation"

Membre de l'ANACOFI-CIF (association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers).

Siège social : 10, rue de Montyon - 75009 Paris

Tél : 01 48 00 03 35 - Fax : 01 48 24 10 89 - E-mail : paris@love-money.org - www.love-money.org